



Conditions générales de vente Inscription 2025-2026

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées « CGV ») s'appliquent de plein droit à la prestation de service suivante (ci-après désignée « Prestation ») : inscription en ligne d'un adhérent à une activité proposée par l'Association Cercle Sportif Stanislas (ci-après désignée « Association »). Dans ce cas, il est rappelé que l'inscription interviendra après la fourniture des documents obligatoires et le paiement du prix de l'activité choisie.

Article 2 : Eligibilité

- L'adhésion à l'Association est ouverte à toute personne, sous réserve de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation de compétition (pour la section compétition) ou un questionnaire de santé (pour les autres sections), ainsi qu'une photo d'identité de l'adhérent.

Article 3 : Contenu de la prestation

- L'inscription en ligne concerne les cinq activités proposées par l'Association. Nous vous invitons à prendre connaissance du descriptif et des horaires de chacune de ces activités sur le site Internet www.stanislas.fr/vie-culturelle-et-sportive/cercle-sportif-de-stanislas/cercle-sportif/.
- Pour les hommes et les garçons, les slips ou shortys de bain sont de rigueur.
- Pour les femmes et les jeunes filles, seul le maillot une pièce est autorisé.
- Le port des bermudas ou du caleçon de bain est interdit.
- Le bonnet de bain est obligatoire.

Article 4 : Prix

Les prix des activités incluent une cotisation d'adhésion obligatoire de 25 € non remboursable. Les tarifs des activités sont les suivants (cotisation d'adhésion incluse) :

- Ecole de natation	620 €
- Section compétition	620 €
- Loisirs enfants	570 €
- Loisirs adultes (forfait 1)	405 €
- Loisirs adultes (forfait 2)	560 €

- Le paiement en ligne peut être effectué en une seule fois ou en deux fois. La seconde échéance sera prélevée sur la même carte bancaire 30 jours après le premier paiement.
- L'inscription n'est définitive qu'à réception du règlement et de l'intégralité des pièces demandées (aucun dossier ne sera récupéré sur le bord des bassins). En cas d'annulation de notre part, 10 € de frais seront retenus.
- En cas d'erreur ou d'annulation d'inscription, des frais de dossier de 100 € seront retenus pour toute demande de remboursement. Nous vous invitons à lire attentivement le formulaire d'inscription. Nota bene : cette clause ne s'appliquera plus aux demandes fait après le 31 août 2025.
- Lors de l'inscription en ligne, il est possible d'inscrire plusieurs membres d'une même famille en une seule fois. Dans ce cas, une réduction famille est automatiquement appliquée sur le total des inscriptions, calculée en fonction du nombre de membres inscrits. Les réductions sont de 50 € pour 2 inscriptions, 150 € pour 3 inscriptions et de 300 € pour 4 inscriptions ou plus.
- En cas d'impossibilité temporaire d'accueillir les adhérents dans les bassins pour une cause extérieure à l'Association, Un avoir leur sera adressé pour la quote-part de leur contribution correspondant aux prestations non fournies, déduction faite d'une participation aux frais fixes. Cet

avoir sera remboursable sur simple demande par courriel en y joignant un RIB (Relevé d'Identité Bancaire).

- En cas d'abandon en cours d'année, un remboursement au prorata pourra être effectué uniquement sur présentation d'un arrêt médical de plus de 3 mois ou sur présentation d'un justificatif de déménagement.

Article 5 : Modalités de règlement

- Le règlement se fait en ligne, via le site linscription.com et son partenaire la société Lyra-Network, acteur majeur dans l'acheminement des transactions bancaires en France, certifié PCI-DSS, agréé par l'ACPR. Informations consultables sur <https://lyra.com/fr/mentions-legales/> et certificat PCI DSS sur <https://lyra.com/fr/guides/pci-dss/>.
- Par exception, le règlement par chèque est accepté. Le chèque doit être envoyé par voie postale à l'ordre du Cercle Sportif Stanislas et mentionner l'intégralité du montant de l'inscription ou des inscriptions. L'inscription ou les inscriptions ne seront définitives qu'à l'encaissement du chèque. Nota bene : ce mode de règlement n'ouvre pas droit à la réduction famille. De plus, les inscriptions réglées en ligne sont prioritaires.

Article 6 : Preuve de la transaction

- Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du prestataire dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés par les parties comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des candidatures et des paiements est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Article 7 : Données personnelles

- L'Association est le responsable de traitement des données personnelles recueillies par l'intermédiaire de ce site. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la gestion administrative des inscriptions et, le cas échéant, au contrôle des inscrits dans les bassins. Ce traitement de données se fonde sur le caractère contractuel de la relation entre l'Association et les adhérents ou les parents des adhérents s'ils sont mineurs.
- Les informations susceptibles d'être recueillies lors de l'inscription en ligne sont les suivantes : civilité, nom, prénom, adresse électronique des parents si l'adhérent est mineur, date de naissance, ville de naissance, nationalité, numéro de téléphone et adresse postale des parents si l'adhérent est mineur, intitulé de la prestation choisie.
- Les documents susceptibles d'être demandés à l'appui de l'inscription en ligne sont les suivants : copie d'un certificat médical ou questionnaire de santé, copie de la photo d'identité de l'adhérent.
- En cas de règlement des droits d'inscription par paiement en ligne, vos données bancaires sont collectées et traitées par notre prestataire spécialisé. Ce prestataire est seul responsable du traitement de ce type de données. En aucun cas, l'Association ne collecte, ne traite ou n'a accès à vos coordonnées bancaires.
- Les données personnelles ainsi que les informations transmises sont exclusivement destinées aux personnes habilitées du secrétariat et de la comptabilité, ainsi qu'à la direction, aux surveillants des bassins et aux maîtres-nageurs. Elles ne sont à aucun moment vendues, commercialisées ou louées à des tiers.
- Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des informations qui vous concernent. Vous pouvez également demander une limitation ou vous opposer au traitement de vos données.
- Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un courrier à l'adresse de l'Association à l'attention du Délégué à la Protection des Données ou par email dpo@stanislas.fr.
- Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.